



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sensibilisation à la pollution des cours d'eau pendant les fêtes de la Madeleine

JETER à TERRE C'EST JETER EN MER



En partenariat avec Surfrider, la Mairie de Mont de Marsan met en place, pendant les Fêtes de la Madeleine, une action ciblée de sensibilisation via la réalisation d'œuvres temporaires sur les 23 bouches d'égout de la place Saint-Roch et de la place Charles de Gaulle. L'objectif est d'éviter que trop de mégots et autres déchets ne se retrouvent dans les cours d'eau.

Afin de susciter l'attention des festayres au sujet de la pollution des cours d'eau, la Mairie de Mont de Marsan et Surfrider ont choisi de peindre sur les bouches d'égout un message impactant – "Jeter à terre c'est jeter en mer" – montrant que tous les déchets et liquides jetés dans les bouches d'égout se retrouvent tôt ou tard en bords de berges et/ou sur le littoral. Ces œuvres éphémères ont été réalisées sur deux places très fréquentées pendant les Fêtes : la place Saint-Roch et la place Charles de Gaulle.

L'opération "barrage flottant" renouvelée

Pour la deuxième année, un barrage flottant a été installé au niveau du quai Silguy. Cette démarche novatrice, menée par le pôle technique de la Ville de Mont de Marsan, le centre technique de Mont de Marsan Agglo, les syndicats des rivières du Midou et de la Douze et Midouze ainsi que le Stade Montois Canoë Kayak, permet de retenir les déchets pendant les fêtes de la Madeleine. Ces nombreux déchets sont ensuite analysés par Surfrider.

Néanmoins, si le barrage rend possible la récolte de bouteilles, gobelets, licornes et objets en tout genre, les éléments les plus fins et notamment les mégots sont eux irrécupérables et polluent de manière permanente l'eau des rivières. Il est donc de la responsabilité de chacun d'agir pour une fête plus propre.